Equipe Mobile du Handicap

L'équipe infirmière du Relais Handidom assure une mission de conseil sur l'ensemble du Département du Haut-Rhin en lien avec :

- les professionnels du réseau de ville : médecins, infirmiers libéraux, services sociaux, services d'auxiliaire de vie ...
- et les établissements sanitaires et médico-sociaux : hôpitaux, maisons d'accueil spécialisé, services de soins de suite et de réadaptation, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ...

Vous êtes :

- Une personne en situation de handicap
- Un membre de l'entourage d'une personne handicapée
- Un professionnel concerné par le handicap.

Vous avez besoin d'informations et de conseils :

- Dans le domaine des soins spécifiques aux personnes atteintes de pathologies d'origine neurologiques (tétraplégie, paraplégie, S.E.P., S.L.A.)
- Sur la prévention des complications du handicap
- En manutention
- Sur les différentes aides techniques (incontinence urinaire, prévention d'escarre...)
- Sur le réseau de soin et les partenaires de santé.

Vous pouvez contacter l'Equipe Mobile du Handicap aux coordonnées précisées au dos de la plaquette.

Ce service, gratuit pour la personne handicapée, est financé par l'Assurance Maladie.

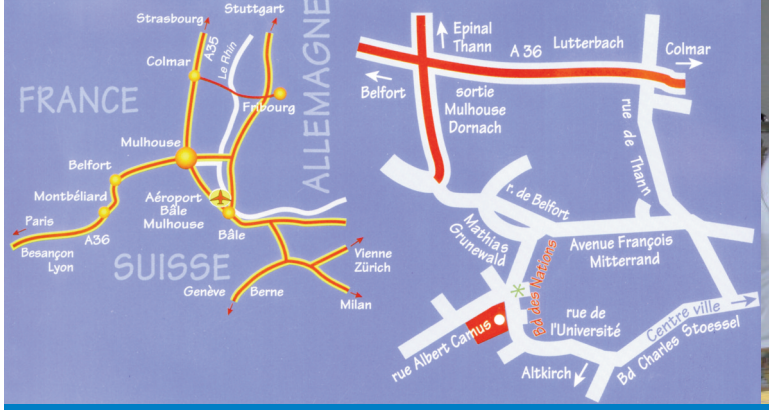

Accompagner les projets de personnes en réadaptation

Le Centre de Réadaptation de Mulhouse

57 rue Albert Camus
68093 Mulhouse Cedex
Téléphone 03 89 32 46 46
Site : www.arfp.asso.fr

Le Relais Handidom

36 Chemin du Petit Pont
68200 Mulhouse
Téléphone 03 89 32 09 79
Fax 03 89 32 85 42
E-mail : relais-handidom@arfp.asso.fr

RF INF 140 - 02/12

Centre de Réadaptation de Mulhouse

Relais Handidom

- Soins Infirmiers à Domicile
- Equipe Mobile

pour personnes adultes handicapées

Le Relais Handidom pour faciliter le retour et le maintien à domicile

Ce service s'adresse aux personnes handicapées physiques. Rattaché au Centre de Réadaptation de Mulhouse, le médecin MPR avec l'équipe soignante s'appuie sur les professionnels de la réadaptation. Une infirmière coordinatrice assistée d'une secrétaire organise l'activité du service.

Le Relais Handidom pour continuer la réadaptation à domicile

L'objectif est de favoriser l'autonomie de la personne et de garantir la continuité et la qualité des soins.

Les conditions d'intervention

Le Relais Handidom intervient auprès des personnes en « suite de réadaptation » relevant d'un handicap neurologique acquis (tétraplégie, hémiplégie …) ou évolutif (sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique …)

La prise en charge peut être organisée à partir d'une hospitalisation d'un établissement de santé de l'agglomération mulhousienne, sur demande d'un médecin traitant, d'un service social, de la personne elle-même ou de son entourage.

La prise en charge fait l'objet d'une prescription médicale.

Les interventions sont limitées à Mulhouse et sa grande agglomération (périmètre de 20 km).

L'intervention de l'équipe soignante s'organise 7 jours sur 7 sur des créneaux déterminés en fonction des besoins des personnes selon un projet de soins individualisé.

Les soins sont pris en charge par l'Assurance Maladie.

Le Relais Handidom pour assurer une prise en charge globale

Les actions du Relais Handidom sont coordonnées avec celles des autres professionnels qui interviennent à domicile : médecins libéraux, kinésithérapeutes, orthophonistes, auxiliaires de vie… et la famille . Si besoin, elles s'organisent en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile du Sud Alsace et d'autres structures de prises en charge à domicile.

Les soins

Sur prescription du médecin traitant, l'équipe soignante prend en charge les soins d'hygiène et les soins techniques infirmiers : injections, pansements, surveillance cutanée, sondages urinaires…

Elle recherche les aides techniques adaptées et prend en compte tous les éléments en lien avec la douleur.

Elle sensibilise et éduque le patient et son entourage à certains gestes de soins ou de prévention (autosondage, surveillance cutanée, manutention…)

L'accompagnement de la personne et de sa famille

L'écoute et le soutien de la personne et de sa famille est une des dimensions de la prise en charge. Une psychologue du Centre de Réadaptation intervient si nécessaire.